



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

professions de santé

Question écrite n° 23712

Texte de la question

Mme Catherine Génisson attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur les inquiétudes des représentants syndicaux d'internes en médecine générale liées à la non-publication des décrets d'application de la loi relative aux personnels d'enseignement de médecine générale. Il y a urgence à la rédaction de l'ensemble du dispositif réglementaire de la loi instituant une filière universitaire de médecine générale. Il n'est pas possible de ne prévoir que la création de 8 postes d'enseignants associés à mi-temps et de 7 postes de chefs de cliniques comme annoncés alors même que l'on assiste à la croissance des promotions d'internes de médecine générale : + 15 à 20 % depuis deux ans et pour les années à venir. Il est primordial que la médecine générale puisse répondre encore plus efficacement aux missions qui sont les siennes et, ce, grâce à une formation initiale adaptée. Elle lui demande le calendrier précis de publication des décrets d'application de la loi relative aux personnels enseignants de médecine générale.

Texte de la réponse

La mise en place de la filière universitaire de médecine générale est une des conclusions importante ; des états généraux de l'organisation de la santé (EGOS). La ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative travaille très concrètement, avec le concours du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, au déploiement de cette filière, dès la rentrée 2009, la loi votée au Parlement à l'unanimité le 29 janvier 2008 ayant permis d'en fixer le cadre légal. Dès 2008, des postes de chefs de clinique ont été ouverts en médecine générale. Ce mouvement va être amplifié et encadré afin que la discipline universitaire de médecine générale prenne toute la place qui doit être la sienne et renforce ainsi la médecine générale de premier recours comme pierre angulaire du système de santé.

Données clés

Auteur : [Mme Catherine Génisson](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23712

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mai 2008, page 4345

Réponse publiée le : 7 octobre 2008, page 8652